


6.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	de Foy Gilles ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Thèmes abordés	<p>1. Droits de succession</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fondement de l'impôt • Actif imposable <ul style="list-style-type: none"> - Biens existants - Evaluation de l'actif imposable - Assimilations à l'actif imposable • Le passif • La déclaration de succession • Articles particuliers • Les taux <p>2. Droits d'enregistrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formalité et l'obligation de l'enregistrement • Les règles de base de la perception de l'impôt • Les taux applicables aux divers actes juridiques tarifés étant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - transmissions à titre onéreux de biens immeubles - contrats de baux - constitutions et cessions de sûretés - partages et opérations assimilées - sociétés - donations • Les exonérations et les remboursements des droits
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>1 Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable de comprendre et d'analyser les situations fiscales classiques en matière de droits d'enregistrement et de succession</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen écrit (QCM et questions ouvertes)
Méthodes d'enseignement	Cours magistral
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> • A. Culot, Manuel des droits d'enregistrement (9ème édition), Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Larcier, 2021 • A. Culot, Manuel des droits de succession (9ème édition), Collection des Cahiers de fiscalité pratique, Larcier, 2021
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Certificat d'université en fiscalité des personnes	FISP9CE	5		
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	6		